



Programmes de l'UE

De quoi s'agit-il?

L'UE soutient des programmes de financement notamment dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse, des sports, de la culture. Des États non membres de l'UE comme la Suisse peuvent y participer sous certaines conditions.

En raison de l'absence de dispositions visant à stabiliser les relations entre la Suisse et l'UE, l'association de la Suisse à d'importants programmes de coopération dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation (paquet Horizon 2021-2027 et Erasmus+ 2021-2027) lui est refusée depuis 2021. Dans le cadre de la reprise du développement de la voie bilatérale, la Suisse devrait pouvoir être de nouveau associée à ces programmes de l'UE.

Résultat des discussions exploratoires et perspectives pour les négociations

Au cours des discussions exploratoires, la Suisse est parvenue à débloquer le dossier des programmes de l'UE, notamment dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Les travaux visant la création d'un cadre juridique réglementant l'association de la Suisse à ces programmes sont déjà en cours depuis la fin des discussions exploratoires dans le cadre de discussions techniques avec l'UE .

Une disposition transitoire a en outre été négociée. Elle doit permettre aux chercheurs et chercheuses établis en Suisse de participer à l'appel d'offres du Conseil européen de la recherche (CER) pour l'année 2024 dès que les négociations auront repris au sujet du paquet et de l'association à Horizon Europe. Cette phase de transition doit être appliquée en 2025 pour tous les appels à projets d'Horizon Europe et d'Euratom, à condition qu'un accord correspondant entre la Suisse et l'UE ait été paraphé¹ d'ici là.

La Suisse vise une association aux programmes de financement de l'UE tels qu'Horizon Europe et Erasmus+ aussi rapidement que possible. En ce qui concerne Horizon Europe, le cadre financier a d'ores et déjà été approuvé par les Chambres fédérales; pour ce qui est d'Erasmus+, les principaux paramètres d'une participation au programme doivent être clarifiés avec l'UE pour qu'un message sur le financement puisse être soumis au Parlement. La Suisse a en outre adopté le mandat de négociation pour le paquet Horizon dès la fin 2020 et, pour Erasmus+, au début de l'année 2021.

¹ Il s'agit de l'étape qui précède la signature finale d'un traité.